



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 18 juin 2015

L'an deux mille quinze et le dix-huit juin à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - BARBARO - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DADY - D'HOSTINGUE (Suppléant) - GALZIN - GODEFROY - JULIE (Suppléant) - JULIEN (Suppléant) - LENCOU - MEYSSONNIER - SEGUR - VICENTE.

N° 2015/84

Objet : Plan de financement pour la mise en œuvre de l'outil MAPP'RANDO® et la création de cartes interactives des itinéraires de randonnées balisées

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée du projet MAPP'RANDO®. Cette entreprise basée à Castres propose la mise en ligne (Internet fixe et Smartphone) de nos itinéraires de randonnées balisées (Cartographie, tracés GPS, descriptifs, photos, vidéos...). Un outil moderne ayant pour objectif de renforcer notre offre touristique.

Afin de valoriser cet outil dans une démarche territoriale plus large, Monsieur le Président propose de solliciter le Pays de Cocagne pour une participation financière. Il informe également l'Assemblée de l'avis très favorable du Pays quant à cette participation.

Le montant total du projet est de 10.500,00 € HT soit 12.600,00 € TTC. Monsieur le Président propose de solliciter la Pays de Cocagne pour un montant de 4.000,00 € soit 38,1 % du montant HT. Il détaille ensuite le plan de financement :

Pays de Cocagne (38,1%).....	4.000,00 €
CCLPA (61,9%).....	6.500,00 €
	10.500,00 € HT

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'approuver le plan de financement du projet de mise en œuvre de l'outil MAPP'RANDO® et la création de cartes interactives des itinéraires de randonnées balisées sur le territoire de la CCLPA comme détaillé ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve le plan de financement du projet de mise en œuvre de l'outil MAPP'RANDO® et la création de cartes interactives des itinéraires de randonnées balisées sur le territoire de la CCLPA comme détaillé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président à réaliser toutes les démarches pour la mise en œuvre de cette décision et notamment à solliciter les différentes subventions prévues,
- dit que les crédits nécessaires à la mise en œuvre sont prévus au Budget Office de Tourisme 2015.

Fait et délibéré, les jours, mois et années ci-dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 19 juin 2015.

